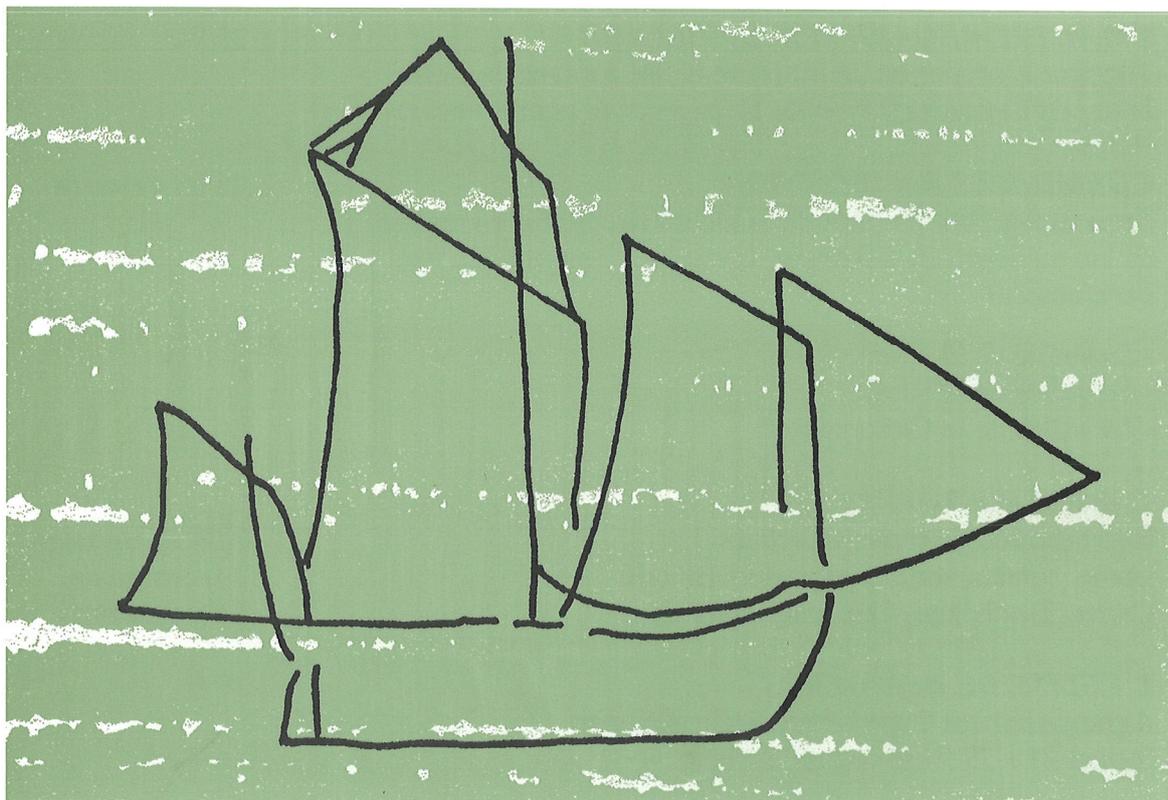


BERNIÈRES

OPTIQUE NOUVELLE



LES PUBLICATIONS DE B.O.N.

- **MEMOIRE D'UNE EPOQUE , tome 1** **70 fr.**
Recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939, avec plan et commentaires. **EPUISE**
- **MEMOIRE D'UNE EPOQUE, tome 2 « Mer et Plage »** **59 fr.**
Recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939, avec plan et commentaires
- **UN AUTRE REGARD SUR LE VILLAGE** **25 fr.**
Topoguide proposant un itinéraire balisé à travers le vieux bourg de Bernières. Livret de 10 pages avec photos et carte.
- **CHEMINS DE RANDONNEE** **25 fr. unitaire**
Trois topoguides proposant chacun un circuit d'une vingtaine de km au départ de Bernières. Livret de 12 pages avec une carte couleur :
 - La vallée de la Miie
 - La vallée de la Seulles
 - La vallée de la Capricieuse.
- **CARTES POSTALES :**
Reproduction de cartes anciennes **3,50 fr. unitaire**
Cartes contemporaines en quadrichromie **2 fr. unitaire**
Cartes "Berthélémy" en quadrichromie **5 fr. unitaire**
- **L'EGLISE DE BERNIERES** **20 fr.**
Agrandissement d'une carte postale ancienne format 21 x 29,7 cm en noir et blanc.
- **ITINERAIRES DU PATRIMOINE : N.D. de BERNIERES** **20 fr.**
Plaquette sur l'église de Bernières en quadrichromie réalisée en collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse Normandie.
- **"PIN'S" DE L'ASSOCIATION** **20 fr.**
Reproduction d'un graffiti de bateau.

Toutes ces publications sont disponibles au siège de l'Association ainsi qu'en différents autres points (liste sur demande).

Sommaire

- 2 - Articles parus dans B.O.N.
- 3 - Les expos de B.O.N.
- 7 - Inauguration de la station Météo-France
- 9 - Le choléra à Bernières et l'ex-voto de Saint Roch
- 11 - Connaissez-vous le calamite ?
- 12 - Les visites de B.O.N.
- 13 - Bernières et le risque sismique
- 17 - « Bernières-Plage », le bilan
- 18 - Les moulins à Bernières
- 20 - A la découverte des algues de Bernières
- 21 - Saint Jean de Brébeuf
- 22 - « Bernières, des origines à la Révolution »
- 23 - La charpente de l'église

BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE

Association régie par la loi de 1901.

Siège social :

114, rue du Rgt de la Chaudière
14990 - Bernières-sur-Mer

Composition du Bureau:

- Président:
Jean-Paul MAYER
- Vices-présidents:
Jean CUISENIER
Annick FLOHIC
- Secrétaire:
Dominique NERON-TAVERNIER
- Secrétaire adjoint :
Anne de GERY
- Trésorier:
Stéphane MANDELKERN
- Rédacteur en chef et maquette:
J.P. Mayer
- Rédacteurs :
C. Gardou - J. Cuisenier - A. Flohic -
L. Girard - F. Laburthe-Tolra - S.
Mandelkern - J. Mayer - J.P. Mayer -
D.Néron

Imprimeur : Vicq à Flers

Joyeux anniversaire et Bonne année !

Ou tout d'abord, très bonne année à toutes et tous. B.O.N. vous souhaite santé, joie et réussite en tous domaines pour cette nouvelle année 2002 qui commence.

Et puis ensuite, joyeux anniversaire à tous les membres de B.O.N. et à ses - nombreux - sympathisants puisque notre association vient de fêter ses dix ans.

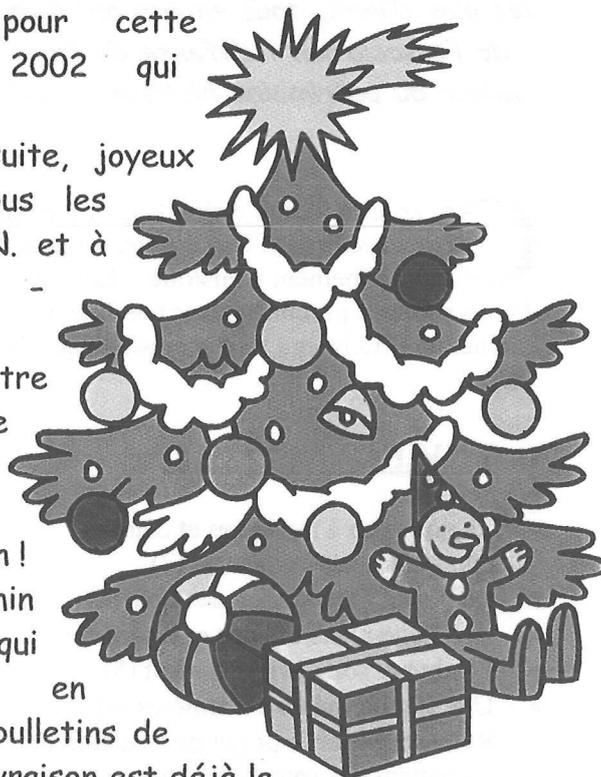
Dix ans, plus que l'âge de raison ! Et que de chemin parcouru. Chemin qui peut s'apprécier en relisant les vingt bulletins de B.O.N. Car cette livraison est déjà la vingtième !

Au fil des numéros, il est possible de mesurer le nombre et la variété des articles publiés. Le format des polices de caractères s'est d'ailleurs quelque peu réduit pour gagner de l'espace, la présentation s'est clarifiée...

Mais ce bulletin est avant tout le reflet des multiples activités de l'association, de votre association qui perdure et se développe grâce à vous.

Encore une fois, très bonne année et joyeux anniversaire !

Jean-Paul MAYER



ARTICLES PARUS DANS B.O.N.

Cette année, B.O.N. fête donc ses dix ans. Et en dix années d'existence, B.O.N. a régulièrement publié ses bulletins d'information, vingt précisément avec cette présente livraison.

Ce sont là plus de cent vingt articles traitant des sujets les plus divers, tous en rapport bien sûr avec l'objet même de l'association : défense de l'environnement et mise en

valeur du patrimoine historique, culturel et architectural de Bernières. Jugez-en plutôt par vous-même!



Ces articles, dont l'ordre de parution dans les bulletins de B.O.N. est rappelé entre parenthèses, peuvent être classés dans les six catégories suivantes :

Environnement – Histoire – Loisirs – Patrimoine – Actualité - Lecture

Il vous sera très prochainement possible d'en consulter, sinon le contenu, du moins le résumé, sur le site Internet de B.O.N. qui sera accessible dans les prochaines semaines. Et pour le moment, voici la liste de ces articles.

1. ENVIRONNEMENT

- La pollution à Bernières et dans les communes environnantes (2)
- Le Plan d'Occupation des Sols (4)
- Aménagements urbains et urbanisme(5)
- L'arbre et son environnement (5)
- Une station météo à Bernières (6)
- Remarques sur le projet de la station de traitement des eaux usées (6)
- Station d'épuration : visite d'information sur le site (7)
- Point sur le projet de station d'épuration (7)
- Quelle architecture pour quelle usine ?(7)
- Station d'épuration : où en est le projet officiel ? (8)
- Tempête sur Bernières (9)
- Station d'épuration, suite (9)
- Station d'épuration, questions (10)
- Le rivage de la mer (10)
- Station d'épuration, suite (11)
- Les îles de Bernières (11)
- Trombe sur Bernières (12)
- Station d'épuration : le massacre de l'environnement ? (12)
- Les dunes de Bernières au XIXème siècle (13)
- Grand frais sur Bernières le 12 octobre 1997 (13)
- Station d'épuration, suite (13)
- Aménagements du centre de Bernières (13)
- Les algues à Bernières (14)
- Les envahisseuses (14)
- Station d'épuration, suite (14)
- Les oiseaux, ouvrons bien les yeux (15)
- Pourquoi une ZPPAU à Bernières ? (15)
- C'est quoi, la marée ? (16)
- Du lapin à la moutarde (16)
- Station d'épuration, suite (16)
- Blocs exotiques, 1^{ère} partie (17)
- ZPPAU, faisons le point (17)
- La tempête des 26 et 27 décembre 1999
- Blocs exotiques, 2ème partie (18)
- Une marée vert bronze à Bernières : les euglènes (18)
- Pluie sur Bernières (19)
- Le Bois des Rues (19)
- La nappe phréatique (19)
- Bernières et le risque sismique (19)
- Connaissez-vous le calamite ? (20)
- Bernières et le risque sismique (20)
- A la découverte des algues de Bernières (20)

2. HISTOIRE :

- Commerce triangulaire : oignons, laine et bois (8)
- Bernières, un très ancien terroir (8)
- Bernières durant la seconde guerre mondiale (9)
- 6 juin 1944, le Débarquement à Bernières – 1 (11)
- 6 juin 1944, la Libération de Bernières (11)
- Trois de la RAF (11)
- L'occupation allemande à Bernières (12)
- Rosaire Gagnon : Bernières se souvient (12)
- 6 juin 1944, le Débarquement à Bernières – 2 (12)
- 6 juin 1944, le Débarquement à Bernières – 3 (13)
- Matelots et charpentiers de marine –1 (13)
- Le nom controversé du Calvados (14)
- Les squelettes de la Crioux (14)
- Matelots et charpentiers de marine – 2 (14)
- Un vignoble à Bernières ? (15)
- Matelots et charpentiers de marine –1 (15)
- L'habitat fortifié de la fosse Touzé (16)
- L'école manufacture de Bernières (16)
- Le premier monument commémoratif du Débarquement (16)
- Qui fut Jean de Bernières ? (17)
- Histoire d'une maison : l'Etrille et les Goélands (17)
- La manufacture de dentelle courseullaise (18)
- Les armoires normandes (18)
- Histoire d'une rue (18)
- Deux siècles d'archéologie à Bernières (18)
- Bravo Mesdames (19)
- Histoire d'une maison, suite (19)
- Saint Jean de Brébeuf (19)
- A la recherche d'un village disparu : Courtisigny (19)
- Saint Jean de Brébeuf (20)
- Les moulins à Bernières. 1^{ère} partie (20)

- Le choléra à Bernières et l'ex-voto de Saint Roch (20)

3. LOISIRS :

- Une association : Les amis du livre (4)
- L'atelier d'arts plastiques (6)
- La plage, en ce temps-là (7)
- Le tennis à Bernières (7)
- L'association des Anciens Combattants (7)
- Randonnées annuelles (8)
- Etre sauveteur SNSM à Bernières (9)
- Un nouveau chemin de randonnée :Le Val de la Capricieuse (9)
- Les chambres d'hôtes (10)
- Randonnées pédestres (10)
- Le balisage de nos circuits de randonnées (11)
- Les Ripailles de Bernières (11)
- Nature et soleil de Normandie (12)
- Randonnées pédestres : découverte du patrimoine local (12)
- La Mandorle, association de gymnastique volontaire (12)
- Projet d'extension des circuits de randonnée (13)
- La bibliothèque municipale de Bernières (14)
- La parole est au C.V.B. (15)
- Les activités de B.O.N. (15)
- Les activités de B.O.N. (16)
- Le flan aux algues (18)
- Atelier d'Arts Plastiques (18)
- Un comédien à Bernières (19)
- Les visites de B.O.N. (20)
- « Bernières-Plage », le bilan (20)

4. PATRIMOINE :

- Bernières, aujourd'hui pour Demain (10)
- Les Berthélémy, père et fils (10)
- Le projet Berthélémy (11)
- Les Itinéraires du Patrimoine : l'église de Bernières (12)
- Projet Berthélémy : ça avance ! (12)
- Restauration de l'ancienne horloge du clocher (12)
- Bernières, aujourd'hui pour Demain (13)
- L'œuvre des Berthélémy (13)
- Projet Berthélémy (14)
- Marie, Anne et Euphrasie (14)
- Les Journées du Patrimoine (14)
- A la découverte des rues de Bernières (14)

- Bernières, aujourd'hui pour Demain (14)
- Les Berthélémy sont arrivés ! (15)
- A la découverte des rues de Bernières (15)
- Les bordures de la tapisserie de Bayeux comme contre-épopée (16)
- Cabines, la résurrection (17)
- La broderie de Bayeux (17)
- Projet Berthélémy, suite (18)

5. ACTUALITE :

- Le projet « Cœur de Bourg » (16)

- Du rugby à Bernières (17)
- Inauguration de la station Météo France (20)
- Articles parus dans B.O.N. (20)
- Les expositions de B.O.N. (20)

6. LECTURE :

- « Ursin et Ernestine » (19)
- « Bernières, des origines à la Révolutions » (20)

A nouveau, nous soulignons que les colonnes de B.O.N. sont ouvertes à tous ceux qui auraient envie de faire partager leurs connaissances et leur intérêt dans ces différentes rubriques. Pour cela, n'hésitez pas à nous contacter au siège de l'association. ■

Jean-Paul MAYER

ACTUALITE

LES EXPOSITIONS DE B.O.N.

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent bulletin, B.O.N. a organisé durant l'été, en collaboration avec le Syndicat d'Initiative qui nous a accueillis dans ses locaux, non pas une, mais deux expositions, et non des moindres. Jugez-en plutôt !.

La première consacrée aux graffiti de Bernières-sur-Mer, s'est déroulée du 20 juillet au 2 août.

Rappelons que Rolande Vincent, sculpteur céramiste, avait déjà relevé, il y a quelques années, un certain nombre de graffiti (essentiellement des figurations de bateaux).

B.O.N. a voulu poursuivre ce travail de sauvegarde. Ainsi des membres de l'association ont aidé l'artiste à relever ceux que nous avons repéré dans le clocher et le triforium de l'église et chez quelques particuliers. Au prix de bien des acrobaties assez périlleuses, Rolande Vincent a ramené une moisson de dessins superbes (arbre de vie, jeux, poissons, etc...). Dans un premier temps, le public les a découverts durant l'exposition de l'Atelier d'Arts Plastiques, début Juillet à la Salle polyvalente.

Les plus originaux et les plus lisibles d'entre eux ont été transférés au Syndicat d'Initiative permettant aux touristes de découvrir cet aspect si particulier du patrimoine artistique de Bernières-sur-Mer.



Moulages de graffiti relevés au 1^{er} étage du clocher, fleurs en pot et arbre de vie

La seconde exposition, consacrée aux 60 ans de spectacle d'Anne Marilo et Guy Pierault, inaugurée le 4 août, a rencontré un tel succès qu'elle s'est prolongée bien au delà de la date prévue. Un vaste public a pu ainsi découvrir photos et documents inédits retraçant l'histoire du théâtre, du cabaret, du cinéma depuis les signes avant-coureurs de la drôle de guerre jusqu'à notre 21ème siècle. Avec émotion, nous avons revu certains visages, aujourd'hui disparus ou d'autres, alors "jeunes et beaux" que nous reconnaissons aujourd'hui, avec quelques dizaines d'années en plus mais aussi, dans les yeux, le même enthousiasme et la même joie.

Le vernissage a rassemblé plus d'une centaine de personnes et, bien que Monsieur Nandillon ait "poussé les murs", beaucoup d'invités n'ont pu suivre de bout en bout le déroulement de cette sympathique réception. En écho à cette soirée nous ne résistons pas à reproduire ici les textes composés par les deux

artistes tout exprès pour cette circonstance : l'hommage très émouvant d'Anne Marilo à son comédien de mari Guy Pierault et les remerciements de celui-ci aux organisateurs de l'exposition, dans un sketch époustouflant qui mit l'assistance en joie.

Ce petit show improvisé se termina par la remise du "Bernières d'Honneur" - il n'y a pas que les César, les Oscar et autres Lions d'Or, n'est-ce pas ?

Nous ne voulons pas terminer cet article sans remercier particulièrement Ludovic Girard qui, de la conception à la réalisation des affiches, invitations, de l'agrandissement des documents à leur montage pour certains d'entre eux, a accompli un remarquable travail avec beaucoup de goût et d'astuce. ■

Annick FLOHIC-PATRIZZI



Pendant l'inauguration, de gauche à droite, Maryvonne Mottin, Michel Nandillon, Annick Flohic, Anne Marilo et Guy Pierault

Voici donc le texte intégral du sketch de Guy Pierault :

« Sachant que j'étais *nominé* pour les "CESAR", j'ai préparé un petit speech au cas où j'aurais le Molière... Heu ! le Bernières.

Madame la Ministre de la Culture... non, pardon, Madame la Maire. Merci de votre présence. Je remercie Monsieur CRAVENNE... Heu.. ! non pas CRAVENNE, C'est Monsieur NANDILLON que je remercie d'accueillir cette exposition rétrospective au Syndicat d'Initiative. Je remercie Jean-Claude BRIALY d'en être. Non, mais non... Mais s'il en est, mais ce n'est pas le propos, c'est Annick FLOHIC que je remercie d'en être l'instigatrice, car sans elle, sans son idée, sans sa ténacité, sans sa volonté de bien faire, je crois bien que cette exposition n'aurait pas lieu.

Je remercie Claude RICH qui préside cette cérémonie, qu'est ce que je raconte, il n'a rien à faire ici, Claude RICH, C'est Monsieur Jean-Paul MAYER, Président de Bernières Optique Nouvelle que je remercie ainsi que la Vice-Présidente Annick FLOHIC, Dominique NERON, la Secrétaire et Ludovic GIRARD pour son aide précieuse.

Je remercie également Mesdemoiselles Carole CALLEWAERT et Annie AUBREE, les charmantes hôtes du Syndicat d'Initiative, et mon ami, Jacques HALLARD, pour son efficace participation à cette installation

Je remercie MOLIERE, Pierre DAC, CORNEILLE, DEVOS, IONESCO, COURTELINE, François BILLETDOUX, Marcel ACHARD, POIRET-SERRAULT, MARAKOWSKY, Alexandre BREFFORT, Georges FEYDEAU, Bernard DIMEY, SHAKESPEARE, Boris VIAN et tous les auteurs que je n'ai pas cités mais que j'ai joués et pour terminer, je remercie ma femme avec laquelle j'ai joué.

Post-scriptum... Pour quoi un post-scriptum ?

Ça n'a rien à voir avec le vernissage ; mais enfin, puisque c'est écrit, autant le lire... Je remercie Christine et Laurent de m'avoir fait de si beaux- petits enfants. »

Quant à elle, c'est en alexandrins qu'Anne Marilo a voulu rendre hommage à son mari. C'est son texte que nous reproduisons ci-dessous.

« Bernières, aujourd'hui, honore le parcours
D'un certain Guy Pierault, Artiste dramatique
Comme on dit, même si l'on est surtout comique !
Permettez, s'il vous plaît, Chers Amis, qu'à mon
tour
Profitant d'une si touchante initiative
Du Syndicat si bien nommé " d'initiative "
J'ajoute à cet hommage si bien mijoté
Mon petit grain de sel, et vous prie d'écouter
Ce que je souhaite dire à ce sacré artiste
Qui depuis soixante ans (déjà !) fait tour de piste.
Bonhomme, tu n'es pas (tu le sais) une star
Tu ne fréquentes pas les cocktails de vedettes
Tu n'as jamais, au grand jamais, et, à l'instar
De nombreux histrions, tiré la chevillette
De la porte d'un cinéaste, ou proposé
Ta voix particulière pour un beau doublage
Même à un coup de fil, tu étais opposé !
Jamais, de ton talent, tu n'as fait étalage.
Toujours on est venu te demander. Pourtant
Tu auras tout joué durant ces soixante ans !
Trissotin, Figaro, une vieille, un bouffon,
Même un Napoléon !
Un tout jeune moufflet dont je joue la grand-mère,
Un curé, un notaire
Sgnanarelle qui est médecin malgré lui,
Et toit tu deviens lui !

Tu joues tout : Boulevard, grands classiques,
opérettes,
Ton talent tu le prêtes
A toute discipline du métier d'acteur
Tu sers tous les auteurs
Molière, Courteline, Boris Vian, Shakespeare
Pareillement t'inspirent.
Théâtre, Cabaret, Music-Hall, Radio,
Et puis, bien sûr, synchro
Où l'on entend ta voix sur tant de personnages
Dont on connaît l'image
Bugs Bunny, le lapin, et Woody Woodpecker
Ces drôles d'animaux qui
te tiennent à cœur !
Pour quelqu'un qui ne fit pas de plan de carrière
Jette un œil en arrière
et malgré cet hommage qui t'es réservé
A toi, si réservé !
Continue ton chemin, dans ta volonté d'être
Pas un qui veut paraître
Seulement l'artisan qui, en bon ouvrier
Remet sur le métier
Sans se lasser, jour après jour, son bel ouvrage.
Alors je gage
Que Molière, et tous les autres, fiers de toi,
T'accueillant sous le toit
Du théâtre de l' Au delà, diront : " En piste " !
SALUT L'ARTISTE ».

Et si besoin était, pour ceux d'entre vous qui voudraient en savoir plus sur Anne Marilo et Guy Piéroult, nous vous invitons à vous reporter à l'article *Un comédien à Bernières*, paru dans le numéro 19 de B.O.N.

Inauguration de la station Météo - France

Au début de l'été dernier, le 3 juillet 2001, une nouvelle station météorologique de Météo-France a été inaugurée à Bernières. S'il s'agit de l'une des nombreuses stations de Météo-France, son installation à Bernières est l'aboutissement des efforts de l'association Bernières Météo pour promouvoir l'étude du climat de Bernières.

Depuis la naissance de Bernières-Météo en 1993, nous en rêvions. Disposer à Bernières d'une station de mesure homologuée par Météo-France.

Dès 1993, nous avons pris contact avec la délégation départementale du Calvados de Météo-France. Mais le contexte d'alors ne permettait pas un tel projet. Aussi nous nous tournâmes vers l'achat de matériel destiné aux particuliers, accessible financièrement et qui remplit totalement sa mission. Grâce à notre station, nous avons enregistré les valeurs de dix paramètres climatiques toutes les demi-heures pendant plus de huit ans sans problème technique majeur, hormis un ou deux bris d'anémomètres victimes de canotées de bière volant à trop basse altitude, ou la destruction de modems victimes de surtensions liés à la foudre. De plus, pour la précision de mesure que nous

en attendions, cette station a également donné satisfaction.

Cependant, voici deux ans, Météo-France commença à étudier l'implantation d'un nouveau réseau de stations de mesures de nouvelle génération baptisé RADOME. Il était clair que Bernières-sur-Mer devait devenir l'un des sites choisis pour accueillir une station du réseau. Grâce aux contacts amicaux que nous entretenons avec la délégation de Météo-France et avec son délégué, Monsieur Gires, nous avons pu servir de catalyseur à un accord entre notre commune et Météo-France. Aux termes d'une convention, la commune met à disposition de Météo-France un enclos situé au Platon où Météo-France installe une centrale de mesure et des capteurs météo (anémomètre, girouette, thermomètre, etc.). En échange, les données issues de la station sont fournies à la commune (qui les retransmet à Bernières Météo pour ses travaux).



Figure 1 : nouvelle station météorologique de Météo-France à Bernières

Cliché S.M.

L'originalité du réseau RADOME réside dans l'autonomie de ses stations à envoyer elles-

mêmes leurs mesures à un ordinateur central situé à Orléans, avec une fréquence dépendant des

conditions locales au site de la station : en temps normal toutes les heures, mais toutes les six minutes en cas de conditions météo particulières (fortes pluies, coup de vent, etc.). Ce réseau doit à terme compter cinq cent cinquante stations de mesures réparties sur le territoire national, dont cinq dans le Calvados, à Deauville, Damblainville, Vire, Caen et Bernières, qui est représentative de la région "Côte de Nacre et Bessin".

Première installée de la région Ouest, notre station de Bernières a fait l'objet le 3 juillet d'une inauguration par Mme Mottin, maire de Bernières, et Monsieur Le Bars, directeur adjoint de Météo France Ouest. Autour d'eux étaient présents M. Gires délégué Météo-France du Calvados, Mme Laurence Dumont, députée, Monsieur Laurent Huet, conseiller général, et plusieurs conseillers municipaux. Bernières Météo était représentée par son président Yves Petit, Jean Cuisenier, Stéphane Mandelkern et Jean-Claude Mottin.

Quel est l'apport de cette nouvelle station de mesure par rapport à celle de Bernières-Météo qui, depuis huit ans, a parfaitement fonctionné? Il tient d'une part à la fiabilité des capteurs et d'autre part à leur implantation, deux éléments importants pour assurer la qualité des mesures.

En ce qui concerne le premier point, disposer de matériel professionnel, surveillé par les techniciens de Météo-France, étalonné régulièrement, donne une grande confiance dans leur précision.

Mais disposer de très bons capteurs n'est pas suffisant. Il faut aussi qu'ils soient placés de façon adéquate pour que la mesure ne soit pas perturbée par l'environnement. C'est un élément fondamental qui est plus difficile à atteindre. Par exemple pour mesurer la vitesse du vent, un

anémomètre doit être placé à 10 m de hauteur (pour éviter la perturbation des basses couches d'air), à une distance des obstacles alentour égale à dix fois leur hauteur (pour éviter la perturbation de l'écoulement de l'air qu'ils provoquent). Par exemple la station météo est à une distance des arbres qui bordent le tennis club égale à au moins 10 fois leur hauteur. Pour la température, le capteur doit se trouver au dessus d'un tapis d'herbe d'une hauteur normalisée (quelques centimètres) pour éviter d'être perturbé par la réverbération. Pour la pluie, le pluviomètre doit se trouver ni trop haut, pour éviter la perturbation du vent qui dévie les gouttes de pluie autour du récepteur, ni trop bas pour éviter que les gouttes ne rebondissent sur le sol et retombent dans le capteur, etc. Si toutes ces contraintes sont respectées dans le cas de la station de Météo-France, elles ne le sont pas toujours dans le cas de notre station à nous, et les perturbations évoquées peuvent être significatives.

Aussi, il est certain que les mesures dont nous disposerons à présent présenteront un degré de confiance supérieur et que du fait qu'elles auront été réalisées par Météo-France, les analyses que nous pourrions réaliser grâce à elles seront reconnues. Et cela n'est pas sans intérêt pour nous, ni pour Bernières.

En attendant nos prochains articles ou synthèses que nous ne manquerons pas de diffuser dans ce bulletin, dans les brochures disponibles au Syndicat d'Initiative et sur Internet (à l'adresse <http://www.bernieres.meteo.online.fr>), nous vous présentons ci-dessous les toutes premières mesures de températures issues de cette nouvelle station. ■

Stéphane MANDELKERN

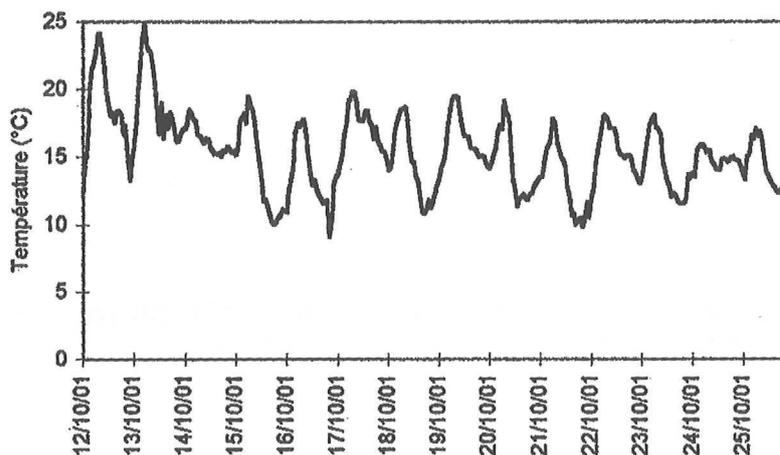


Figure 2 : Température mesurée à la station de Météo-France du 12 au 26 octobre 2001

Le choléra à Bernières et l'ex-voto de Saint Roch

L'église de Bernières conserve une toile, accrochée à l'entrée du bas-côté nord, qui représente Saint Roch assis dans la forêt, son bâton de pèlerin posé à son côté, et un chien tenant un pain dans sa gueule. Elle porte l'inscription « Saint Roch, vœux des paroissiens pendant le choléra de 1832, M. Aubert curé ».

Cet ex-voto, bien que de qualité moyenne et altéré par le chancis, est intimement lié à l'histoire de la commune puisqu'il fait référence à la première grande épidémie de choléra qui frappa l'Europe au XIXe siècle.

Dès la plus haute antiquité, le choléra, maladie mortelle, sévit de manière endémique en Asie et plus particulièrement en Inde sur les bords du Gange. Très contagieux, le choléra se caractérise par une déshydratation sévère qui confère à la peau une teinte bleu vert et enfonce les yeux dans les orbites et provoque des crampes musculaires.

L'Europe, où il était jusqu'alors inconnu, va être durement touchée tout au long du XIXe siècle. La première épidémie éclate en 1817 en Inde et se propage rapidement. En 1821 elle atteint le Golfe persique, la Syrie, l'Égypte puis tout le continent asiatique. La maladie pénètre en Europe par le Caucase et s'étend le long des bords de la mer Caspienne. En 1830, elle frappe Moscou, l'année suivante la Pologne, la Prusse, l'Autriche et en 1832, l'Angleterre. Le 14 mars de la même année, le premier cas français est signalé à Calais; le 26 mars le choléra est à Paris et très rapidement se diffuse en province. En 1842, il atteint l'Amérique. Une seconde vague, plus meurtrière encore, déferle en 1853-1854. D'autres vont suivre en 1865-1866, 1873 et 1884. L'épidémie de 1865, partie de la Mecque, suit la route de l'Orient et les côtes méditerranéennes jusqu'à Marseille. Elle fait des ravages en Provence et en Espagne, avant d'atteindre Paris en septembre de la même année. Il faut attendre 1883 pour que Koch isole le vibriion cholérique permettant la réalisation d'un vaccin.

Ce sont d'abord les milieux populaires, où les conditions d'hygiène sont déplorables à cette époque, qui sont durement frappés. Mais le choléra n'épargne pas les classes bourgeoises, qui restent cependant moins fortement touchées. Cette sectorisation de la

maladie, due à la misère, provoque des soulèvements animés par la peur et le gouvernement est tenu pour responsable de la maladie.



Ex voto de saint Roch, église de Bernières

Cliché J.P.M.

Ces épidémies successives ont engendré une abondante iconographie souvent caricaturale, mais aussi réaliste montrant les ravages de la maladie dans la lignée des *Pestiférés de Jaffa*, de Gros.

Dans les lieux de cultes, on trouve d'autres types de représentations liées à la maladie : les ex-voto se rapportent à un vœu ou sont réalisés en remerciement de l'obtention d'une grâce divine.

Si les ex-voto marins de l'église de Bernières sont connus de tous, celui correspondant à l'épidémie de 1831 passe plus inaperçu. Il est pourtant conforme à l'iconographie classique de Saint Roch, protecteur des hommes contre la peste et par extension, le choléra.

Saint Roch naît à Montpellier à la fin du XIIIème siècle. A vingt ans, à la mort de son père, il vend et donne une partie de ses biens aux pauvres et part en pèlerinage à Rome. En Italie, confronté à une épidémie de peste, il lui suffit de toucher les malades et de faire le signe de la croix pour leur rendre la santé. Alors il va de ville en ville, guérit les malades et fait disparaître la contagion. Mais à Plaisance il

entend une voix divine qui lui dit : "*Roch, vous avez supporté jusqu'à présent de très grands travaux pour l'amour de moi, il faut maintenant que vous souffriez aussi d'extrêmes douleurs dans la vue de celles que j'ai endurées pour vous*". Il ressent alors une violente douleur à la cuisse et ne peut s'empêcher de crier. Les autorités de la ville le prennent alors pour un fou et le chassent de Plaisance. Il se réfugie dans une forêt voisine et Dieu lui vient en aide en faisant jaillir une source près de sa cabane et en lui envoyant un chien lui apportant chaque jour un pain pour le nourrir. A sa mort une inscription divine entoure son corps : "*Ceux qui, frappés de la peste, auront recours à l'intercession de Roch seront délivrés de cette cruelle maladie*"

C'est pourquoi l'ex-voto de Saint Roch de l'église de Bernières ne doit pas être regardé comme une toile médiocre du XIXème siècle, mais comme un souvenir historique lié à un moment dramatique de l'histoire de notre pays. ■

Jannie MAYER

DEMANDE D'ADHESION

Vous désirez encourager notre action et la rendre encore plus efficace, rejoignez-nous et adhérez à notre association : découpez ou recopiez cette demande.

NOM:.....

PRENOM:.....

ADRESSE:.....

CODE POSTAL:.....VILLE:.....

TELEPHONE :.....

demande mon adhésion à l'association Bernières Optique Nouvelle.

A : LE :

SIGNATURE :

Ci-joint règlement de ma cotisation de membre actif : 16 Euro ou 23Euro pour un couple.

**Retournez votre demande d'adhésion au siège de l'Association :
114, rue du Régiment de la Chaudière, 14990 Bernières-sur-Mer.**

Conformément à l'article 5 des statuts, elle sera soumise au Bureau pour acceptation.

CONNAISSEZ-VOUS LE CALAMITE ?

Erreur de typographie, pensez-vous, puisque calamite est un nom féminin. Mais non. Il s'agit bien du calamite, du crapaud calamite. Ce petit batracien d'environ huit centimètres de long, pesant vingt à vingt-cinq grammes est un habitué de nos dunes du bord de mer. On le voit peu car il est nocturne et ne fait pas de bruit. Ce n'est pas ce que l'on peut nommer un vilain crapaud pustuleux car il est jaunâtre avec quelques petites tâches brunes et noires. Un gentil crapaud en quelque sorte.

On le trouve dans les dunes de sable de nos côtes, bien à l'abri sous des blocs ou sous les arbres. Car ce petit animal n'aime pas l'excès d'humidité

Mais voilà que, pour le plaisir de quelques uns, aimant admirer les vagues de leur fenêtre ou avoir une maison « les pieds dans l'eau », l'homme s'est mis à construire sur le haut des dunes. Et drôle de calamité, notre petit crapaud a vu fleurir de jolies villas pour adeptes du nautisme, des digues en béton pour promeneurs enthousiastes, des cabines pour estivants frileux, ... tout cela, sur son habitat préféré. Tant et si bien que l'on pensait qu'il était en régression. Pour contrecarrer cette perte de vitalité, on classa ce petit animal dans les espèces protégées. Dans la baie de Seine, on a même retardé la construction du port du Havre 2000 à cause de lui.

Mais qu'est-ce que Bernières vient faire dans l'histoire ? Eh bien, j'avais remarqué que mon chat était tous les soirs en faction devant l'une des dalles de la terrasse de ma maison de Bernières, située à environ 300 mètres de la mer et que le seuil de la porte-fenêtre de mon salon était constellé de petites crottes noirâtres que je devais nettoyer régulièrement. Pensant à l'occupation des lieux par quelque souriceau, je m'apprêtais à déclarer une guerre territoriale à ces petites bêtes nuisibles parce que friandes de ce que j'aime moi aussi. Mais un soir, à la nuit tombée, je marchais sur quelque bestiole un peu molle en fermant mes volets. Le lendemain matin, plus au clair, trouvaille ! Ce n'était pas un membre de la gent chère à mon Raminagobis noir, mais un petit batracien réduit à l'état de feuille de papier à cigarettes que je découvris sur le seuil.



Le crapaud calamite (*Bufo calamita*), batracien rare en Normandie

Dessin C.G.

Quelques bouquins consultés rapidement m'apprenaient que j'avais écrasé, sans vergogne, un crapaud calamite. N'hésitant plus, je soulevais une dalle de la terrasse et découvrais toute une famille d'une quinzaine de crapauds, des grands, des petits, des moyens, tout étonnés de me voir au grand jour.

Rapidement je repose la dalle ... mais comment ont-ils pu atterrir là ? Je ne les avais jamais vus ni entendus, et ma maison n'est pas située sur les dunes. Et dire que j'avais marché sur une espèce protégée ! Depuis ma découverte, je n'ose plus fermer mes volets dès que la nuit est tombée. De plus, après avoir fait une inspection générale de mon jardin, j'ai aussi constaté qu'ils sont malins : il existe au moins cinq issues à leur terrier souterrain. Comme ces sorties sont distantes de trois à quatre mètres l'une de l'autre, ils peuvent s'éclipser tranquillement dans le dos du chat qui ne peut se placer en faction devant chacune d'elles. Et puis maintenant, je comprends

pourquoi, dans ce coin du jardin, il n'y a pas d'insectes, de fourmis, de pucerons, de limaces ou d'escargots : mes petits calamites en font des festins.

Il semblerait que pour la calamite, comme pour beaucoup d'autres êtres vivants, la survie puisse passer par une adaptation aux conditions nouvellement créées. Mais est-ce que mon jardin serait le seul à abriter ce genre de petites bêtes dans Bernières ? Il faudrait alors tenter une enquête dans ce sens. Pour ce faire, je me permets de vous décrire le nouveau biotope favori de mes petits protégés : une terrasse en pierre de Caen, bien abritée dans un angle entre deux murs ensoleillés, pas d'engrais, pas de pesticides, une tonte de ci de là et beaucoup d'herbes folles ... car mon jardin n'est pas passé au peigne fin tous les matins. ■

Christiane GARDOU

LOISIRS

LES VISITES de B.O.N.

Voici déjà plusieurs années que B.O.N. marque sa participation aux Journées du Patrimoine en organisant des visites guidées et gratuites de l'église et du village.

Celles-ci ont rencontré un tel succès chaque année que nous avons étendu cette activité à la saison estivale proposant deux week-end de visites en juillet et deux au mois d'août, ceci pour la seconde année consécutive.

De fil en aiguille, nous avons conçu, pour les enfants du CM2, en collaboration avec le directeur de l'école, Monsieur Beaulieu, un circuit découverte (bourg et église) sous forme de jeu de piste, qui semble-t-il a passionné les intéressés.

Les événements du 11 septembre ont entraîné la suppression des journées du Patrimoine mais B.O.N. a eu l'occasion de rajouter à son programme deux visites "sur mesure" :

Le 1^{er} novembre, nos amis allemands d'Einsingen, venus à Bernières dans le cadre du jumelage, ont bénéficié d'un temps exceptionnel, ensoleillé et...chaud ! pour effectuer cette balade.

Le 19 novembre, c'est un groupe d'une quarantaine de dames dont certaines avaient déjà effectué les visites estivales que nous avons piloté (malgré les travaux !) dans Bernières. Précisons d'ailleurs que ces deux dernières visites ont inclus dans leur programme le pigeonnier et les granges de la ferme de la Luzerne : les visiteurs ont pu y admirer les graffiti si caractéristiques de Bernières et les principaux éléments architecturaux que l'on retrouve ensuite dans les maisons du village. Que Madame Aubrée qui nous a si aimablement reçus et guidés en soit chaleureusement remerciée.

Nous pouvons, à la demande d'associations, organiser des visites de l'église et du bourg selon un calendrier qui sera à définir. ■

Annick FLOHIC-PATRIZZI

BERNIÈRES ET LE RISQUE SISMIQUE

DEUXIÈME PARTIE : L'ALÉA SISMIQUE

Le tremblement de terre ressenti dans la région de Nice en début d'année 2001 démontre que la France aussi est sujette à de tels phénomènes. Bien sûr certaines régions sont plus susceptibles d'être victimes d'un séisme que d'autres, telles les régions de l'est et de l'extrême sud concernant les chaînes de montagnes. La sismicité dans notre région est, elle aussi, une réalité. La faute au séisme du 31 décembre 1775 qui secoua le secteur de Caen. Un décret national a conduit au classement de Caen et des cantons périphériques en zone à risque sismique. Un réseau régional de surveillance sismologique ausculte d'ailleurs en permanence la région et l'une des stations d'observation est basée sur la Côte de Nacre, Langrune-sur-Mer, proche de Bernières

Après avoir détaillé dans le précédent numéro du bulletin de B.O.N. le séisme de décembre 1775, nous nous intéressons maintenant aux séismes en général et aux risques dans le département et à Bernières-sur-Mer.

Qu'est-ce qu'un séisme ?

Un séisme ou tremblement de terre se traduit en surface par un ensemble de vibrations qui se propagent à travers le sol et se transmettent à ce qui se trouve au dessus, tels les bâtiments. Ces vibrations naissent de la fracturation brutale de roches en profondeur, due à une grande accumulation d'énergie qui se libère, en créant des failles dans le sol et parfois en surface, au moment où le seuil de rupture mécanique des roches est atteint.

Une région du globe terrestre est soumise à des forces (les détails ne seront pas développés dans cet article). Elle se déforme progressivement, se charge, jusqu'à ce qu'elle cède brutalement.

Les dégâts observés à la surface sont fonction de l'amplitude, de la fréquence et de la durée des vibrations.

Caractéristiques d'un séisme

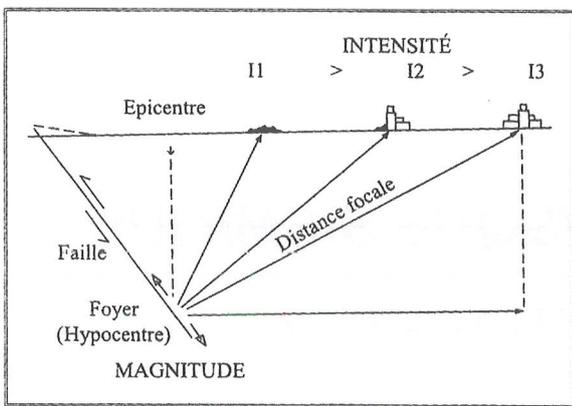
- Le foyer (hypocentre) : région de la faille d'où partent les ondes sismiques.
- L'épicentre : point de la surface terrestre, à la verticale du foyer, où l'intensité du séisme est la plus importante.
- La magnitude : c'est la mesure de l'énergie libérée par le séisme. L'échelle de Richter est

composée de 9 degrés : augmenter la magnitude d'un degré revient à multiplier par 30 l'énergie libérée.

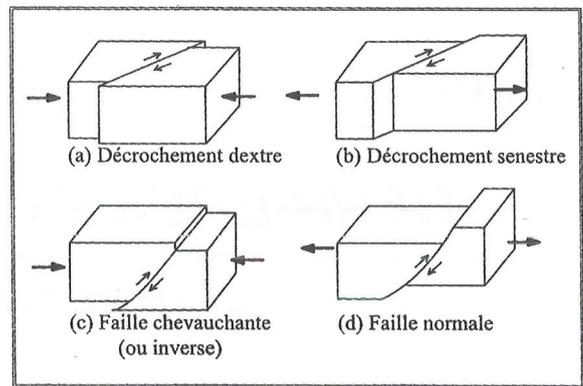
- L'intensité : c'est la mesure des effets et dommages d'un séisme en un lieu donné. D'autant plus importante que le foyer est plus superficiel, l'intensité est maximale à l'aplomb de la faille et décroît avec la distance (sauf effets exceptionnels). L'échelle macrosismique européenne (EMS 98), composée de 12 degrés, sert de référence (échelle MSK auparavant).
- La faille peut être de nature différente selon les cas. On distingue les failles verticales ou décrochements qui coulissent horizontalement et les failles inclinées ou obliques pour lesquelles un bloc s'affaisse ou monte par rapport à l'autre. Elle peut se propager en surface et provoquer des escarpements allant jusqu'à plusieurs mètres.
- La fréquence et la durée des vibrations : engendrées par l'énergie libérée, elles ont une incidence fondamentale sur les effets en surface.

Un phénomène vieux comme le monde

Dans l'histoire de notre planète, 4,6 milliards d'années d'agitation souterraine continue ont eu pour conséquences des modifications importantes du relief en surface. C'est ainsi que, par exemple, il y a entre 500 et 600 millions d'années en arrière, Bernières (si le village avait existé à cette époque) se trouvait quasiment au pied d'une chaîne de montagnes - la chaîne

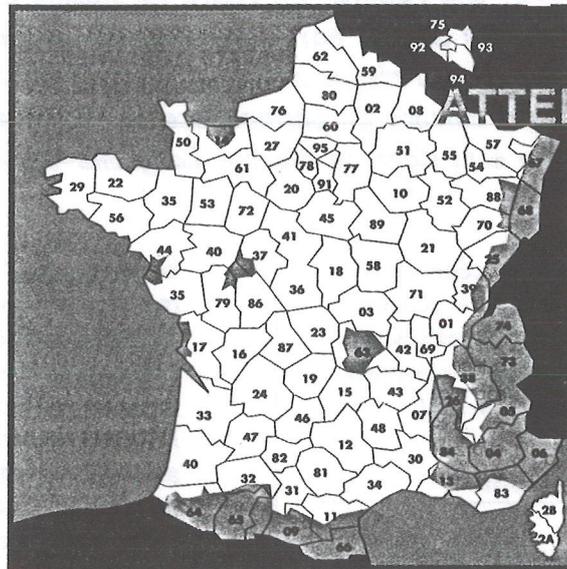


Magnitude et intensité



Différents types de failles

ZONES SISMQUES en FRANCE



Zone 0
zone non
sismique

C'est
obligatoire

Zone PS 92
zone
sismique

RESPECTEZ LES REGLES DE CONSTRUCTION PARASISMQUES

Par arrêté ministériel du 16 juillet 1992,
les règles parasismiques PS-MI 89 révisées 92 sont applicables pour
les ouvrages simples de maisons individuelles depuis le 1er août 1994.

accorn

COMMUNES EXPOSÉES AUX RISQUES SISMQUES DANS LE CALVADOS (zone 1a)



cadomienne (Cadomus : une des versions latines du nom de Caen). On en aperçoit encore aujourd'hui les traces dans les affleurements rocheux visibles dans la vallée de l'Orne au sud de Caen, et surtout par les collines de la Suisse Normande au nom un peu prétentieux mais qui a le mérite de faire référence à un passé majestueux.

Chaque année, ce sont plus de trois mille séismes qui agitent de façon appréciable la surface de la Terre, une centaine qui modifie le paysage et plus de vingt qui causent d'importants dégâts. En France, cinq mille séismes ont été enregistrés depuis dix siècles et ont permis de mettre en évidence des "zones de sismicité" sur l'ensemble du territoire. Ces secteurs sensibles sont définis par les événements passés et leur intensité.

Le zonage sismique

Un zonage physique de la France a été élaboré, sur la base de sept mille six cents séismes historiques et instrumentaux et des données tectoniques, pour l'application des règles parasismiques de construction.

Le décret du 14 mai 1991 détermine 5 zones de 0 à III, de sismicité croissante :

- une zone 0 de "sismicité négligeable mais non nulle" où il n'y a pas de prescription parasismique particulière : aucune secousse d'intensité supérieure à VII n'y a été observée historiquement.
- quatre zones Ia, Ib, II et III où l'application de règles de construction parasismique est justifiée.

La zone I de "sismicité faible" est divisée en une zone Ia de "sismicité très faible mais non négligeable" et une zone Ib de "sismicité faible".

La zone II est dite de "sismicité moyenne" tandis que la zone III est qualifiée de "sismicité forte".

Quels sont les risques de séisme dans le département ?

Comme il est mentionné ci-dessus, aucun endroit en France ne peut être considéré comme totalement asismique, c'est à dire comme ne présentant aucun risque de tremblement de terre. Certaines régions sont moins concernées. D'autres le sont un peu plus. C'est le cas d'une partie du Calvados. Pas d'affolement, les risques y sont faibles. Néanmoins, le décret de 1991 relatif à la prévention du risque sismique a classé une partie de l'arrondissement de Caen en zone 1a.

Sont ainsi concernés les cantons de : Bourguébus, Bretteville-sur-Laize, Cabourg,

Caen, Creully, Douvres-la-Délivrande, Evrecy, Ouistreham, Tilly-sur-Seulles et Troarn.

Une surveillance a été mise en place suite au décret paru il y a une dizaine d'années. Le réseau régional de surveillance sismologique "Siscaen" ausculte en permanence la région et s'intègre dans le Réseau National de Surveillance Sismologique (Renass). Une des stations d'observation est basée sur le territoire d'une commune de la Côte de Nacre proche de Bernières : Langrune sur Mer. Le séisme de Nice y a été enregistré. C'est aussi le cas pour les forts tremblements de terre apparaissant à l'autre bout de la planète.

Une activité sismique existe en permanence dans la région, même si elle est cependant rarement ressentie par les habitants. Un événement de magnitude 3, correspondant à une vibration de bâtiment, est enregistré tous les six mois (c'est une moyenne).

Quel risque à Bernières-sur-Mer ?

Le classement du canton de Douvres et de la commune de Bernières en zone 1a de "sismicité faible" est lié au séisme du 31 décembre 1775 qui toucha plus particulièrement la ville et la plaine de Caen. Les archives montrent qu'il avait provoqué quelques dégâts (voir bulletin n°19). La description de l'événement est assez subjective puisqu'elle repose sur des témoignages. De plus, les constructions de l'époque n'étaient pas les mêmes que maintenant.

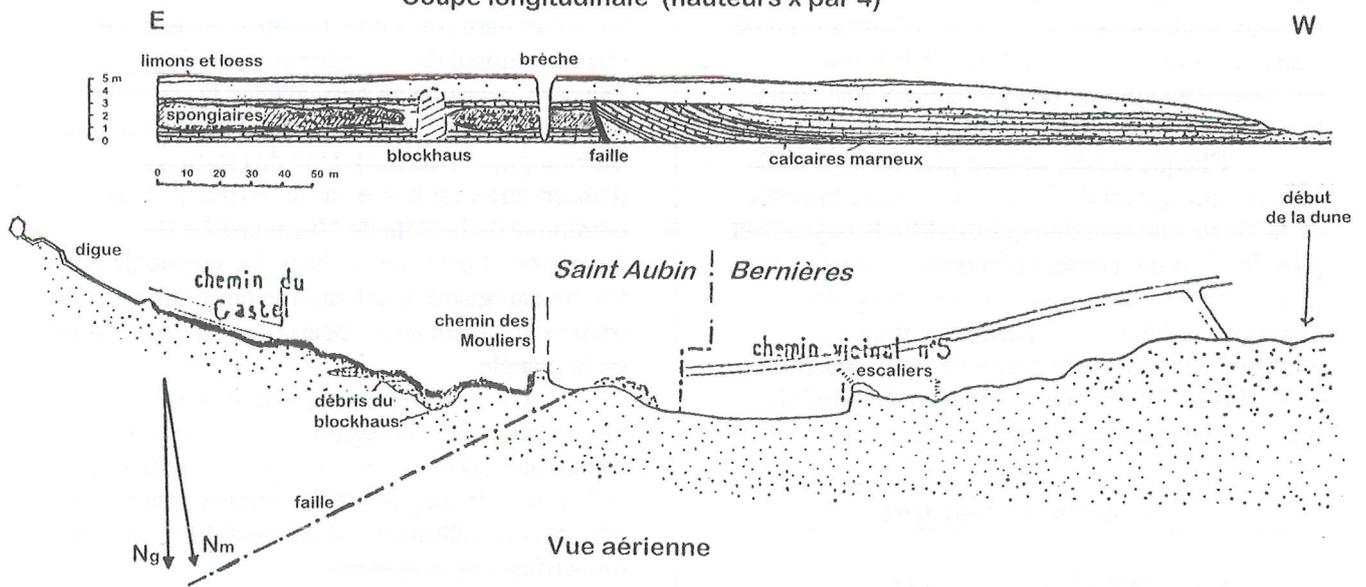
Néanmoins, une faille traverse la commune de Bernières. On ne la devine pas parce qu'elle ne cause pas de relief sur le sol. Elle n'est pas non plus visible vue du ciel. On l'aperçoit en fait dans la coupe naturelle du sous-sol qu'est la falaise du Cap Romain.

Quelques mètres à l'ouest de la Brèche des Mouliers, la falaise est recoupée par une faille de direction N 80 (nord 80 c'est à dire qui fait un angle de 80° par rapport au nord d'une boussole), qui affaisse le compartiment occidental et que l'on peut suivre sur le platier rocheux. C'est ainsi que les récifs d'éponges visibles dans la falaise à l'est du chemin des Mouliers sont observables à l'ouest uniquement sur le platier rocheux. Là, le sommet des récifs d'éponges est décapé sous les sables de la plage actuelle, ce qui permet d'évaluer l'abaissement du compartiment occidental par rapport à l'oriental : la différence approche cinq mètres.

La faille N 80 du Cap Romain n'est connue que parce qu'elle est visible dans la falaise et le platier rocheux. D'autres peuvent exister dans

LA FALAISE DE BERNIERES - SAINT AUBIN

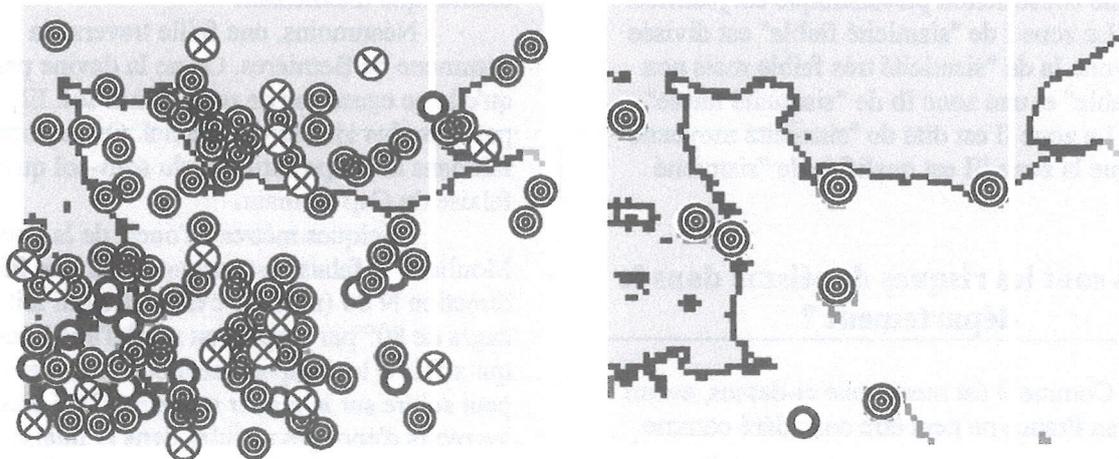
Coupe longitudinale (hauteurs x par 4)



Séismes en Basse Normandie

entre 1980 et 1998

en l'an 2000



Légende

- Magnitude < 2
- ⊙ 2 ≤ Magnitude < 3
- ⊗ 3 ≤ Magnitude < 4
- ⊚ 4 ≤ Magnitude < 5
- Magnitude ≥ 5

le sous-sol et ne pas être connues, aussi bien à Bernières que dans la région de Caen.

Pas d'affolement !

Si comme cela a été dit précédemment, on enregistre une fréquence relativement importante de "tremblements de terre" dans la région, ceux-ci n'en sont pas moins d'assez faibles magnitudes.

D'ailleurs, le classement du zonage sismique effectué sur la France est basé sur le

passé en matière de sismicité d'une région et la probabilité que le phénomène revienne au moins une fois tous les deux cent cinquante ans.

Une sismicité historique existe sur une partie du Calvados (séisme du 31-12-1775), il n'y a pas de raison qu'elle s'arrête, principe de précaution oblige. ■

Ludovic GIRARD

LOISIRS

« Bernières-Plage », le bilan

Nous avons réalisé pendant l'été 2001, avec le concours de la Mairie et de partenaires locaux, l'ouverture d'un lieu d'échanges, de découvertes et de lecture, un rendez-vous estival, place du 6 juin. Contesté pas une très faible minorité, accueilli extrêmement favorablement par le plus grand nombre, « Bernières-Plage » s'est avéré être une expérience plus que positive.

Nous avons proposé les publications de l'association et tout spécialement notre dernière parution "Mémoire d'une époque", recueil de cartes postales anciennes sur le thème de la mer et la plage, ainsi que les cartes postales éditées par l'association et nos itinéraires de randonnées. En outre, nous vous avons proposé

- La Gui-gui à déguster,
- Des livres à consulter ou à acheter (neufs et occasions),
- Des jeux de société mis à la disposition des personnes qui ont souhaité faire une halte pendant leur promenade,
- Des tableaux d'artistes amateurs bernierais à découvrir.

Les jours de pluie, nous étions un petit refuge pour les familles en attendant la voiture ou l'arrivée des coupe-vents... Quelques familles ont pris le chemin de la Gui-gui avec explications familiales sur l'histoire de cette fameuse Gui-gui...

Plusieurs estivantes anglaises sont venues prendre le thé et quelques fanatiques de nos délicieux cafés – cinq variétés différentes au choix ! - ont pris des habitudes de dégustation, face à la mer....

Il y a eu le passionné de cartes postales anciennes, il y a eu la visite de Monsieur et Madame Drouin, les enfants de Vincent Drouin, le « père » de la Gui-gui, sur les traces de la Gui-gui à Bernières : un grand retour !

Notre position, proche de la plage, nous a permis d'observer aussi la vie quotidienne à la plage et de transmettre à la Mairie les commentaires résumant diverses remarques sur la vie pratique.

Nous avons eu d'agréables contacts et notre expérience, ouverte aux associations de Bernières, a permis de mieux nous connaître.

Nous remercions toutes les personnes qui ont aidé l'association afin que ce projet se concrétise et qui ont participé à la décoration et l'aménagement du local.

Soulignons enfin que les bénéfices financiers de cette opération, associés aux participations de notre imprimeur préféré, VICQ, et de la mairie de Bernières, vont permettre – enfin ! – de publier un énorme travail réalisé depuis plusieurs années par B.O.N. : la première plaquette consacrant l'œuvre du peintre bernierais Pierre-Emile Berthélémy ... en attendant la seconde destinée à son fils, Emile-Valentin, peintre officiel de la Marine ... Mais nous vous en reparlerons ! ■

Dominique NERON-TAVERNIER

LES MOULINS A BERNIERES

PREMIERE PARTIE : LE MOULIN A VOUEDE

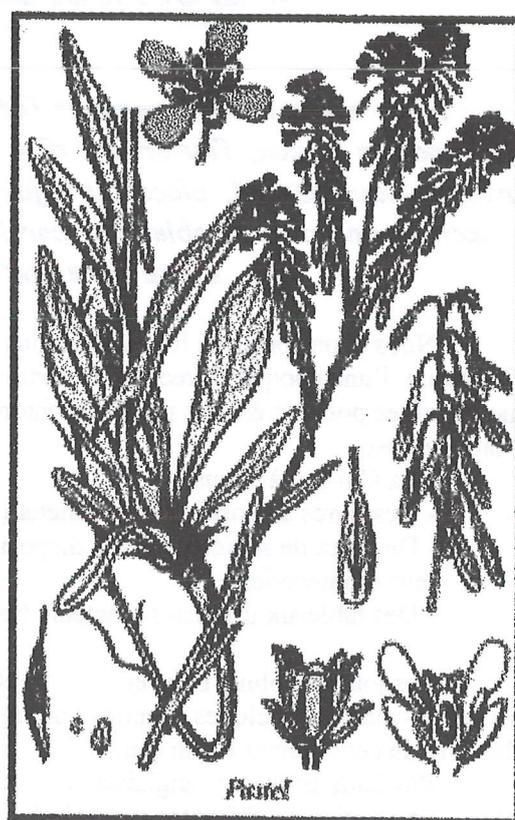
La campagne de Bernières aurait-elle été autrefois le lieu de moulins ? Les habitants du Grand Parc peuvent se le demander, eux qui connaissent bien la rue du Moulin à Vouède, pour la fréquenter tous les jours, mais qui n'ont jamais vu le moindre moulin dans les parages. D'où vient donc ce nom étrange aujourd'hui, qui évoque un bâtiment et un mécanisme maintenant disparus et un produit à moudre, la "vouède", depuis longtemps sorti de l'usage ? Mais n'y aurait-il pas moulin et moulin ? Moulin à vouède et moulin à vent ¹ ?

Le nom donné à la rue du Grand Parc a une histoire bien connue. Lorsque la municipalité présidée par M. Christian Hayaux du Tilly créa le lotissement situé à l'est du bourg, il fallut définir des voies et les baptiser. Un nom s'est imposé de lui-même : celui d'une parcelle de la *delle* cadastrée "Le Grand Parc", sous l'appellation "Le Moulin à Vouède", desservie au sud par le chemin n° 9 dit "La Grande Voie", de Courseulles à Langrune. Le cadastre de 1824 porte clairement la mention du nom, et précise que le propriétaire en était M. Tesnières, alors propriétaire du manoir de la Luzerne et des terres attenantes, dont "Le Grand Parc". Un lieu était donc parfaitement identifié par ce toponyme à la date de l'établissement du cadastre. Suit-il de là qu'à l'époque il y avait encore en ce lieu un moulin broyant de la vouède ? Nullement. Les documents cadastraux montrent seulement que les habitants d'alors connaissaient sous ce nom une *delle*, cette partie en question de la campagne de Bernières. On sait en effet que les *delles* sont des divisions ancestrales du terroir. Elles sont marquées par des bornes de pierre fichées en terre, les "devises", la *delle* du "Champ Missy", la *delle* de "La Fosse Morand", la *delle* "Morand", la *delle* de "La Chapelle Saint-Sauveur", etc. Ces noms remontent à des passés parfois très lointains. Ils proviennent tantôt de propriétaires d'autrefois,

¹ Pour le moulin à vent, voir le prochain numéro de B.O.N.

comme les Morand, tantôt d'un site remarquable, comme "Saint-Sauveur", ou "La Hache", tantôt d'un événement lointain échappant maintenant à toute mémoire, comme "La Guerre". Plusieurs ont une origine inconnue.

La vouède ou guesde



Quant à la "vouède" broyée là, c'était "une plante tinctoriale de la famille des pastels, *Isatis Tinctoria* dans la classification botanique de Linné, "une espèce de petit pastel qui vient particulièrement en Normandie, écrit Liger dans le gros traité à multiples éditions intitulé *La Nouvelle Maison Rustique*.² On la cultive comme le vrai pastel, auquel elle ressemble : la différence n'est qu'en ce que la vouède est plus foible et rapporte moins, apparemment parce qu'elle n'est pas dans un climat aussi chaud qu'est par exemple, celui du Languedoc, ou parce qu'elle est d'une autre nature:

² Voir Jean CUISENIER, *La Maison Rustique, logique sociale et composition architecturale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991

c'est pourquoi la récolte en est moins abondante"³. Le pastel, nous apprend aussi cet auteur, est l'*isatis* des Grecs, le *glastum* des Latins, le *guado* des Italiens, et que nous appelons *guesde* en quelques provinces. C'est une plante dont les feuilles ressemblent à celles du plantain.

Durant de longues périodes de temps, la cueillette de plantes sauvages pour la teinture et l'agriculture domestique suffirent à satisfaire les besoins des populations installées sur le territoire actuel de la France. Le pastel était déjà, selon Pline, une plante largement utilisée par les peuples Celtes. Cet auteur latin signale même que les hommes et les femmes de ces contrées se servaient du pastel pour se tatouer le corps et se teindre les cheveux. Aux alentours du XIII^e siècle, les industries textiles sont en plein développement. La cueillette et le jardinage ne parviennent plus à satisfaire la demande. Une véritable agriculture industrielle s'ébauche dans laquelle certaines régions se spécialisent, comme le Lauragais et l'Albigeois, dans la partie méridionale de la France, la Normandie, la Picardie et les Flandres, dans la partie septentrionale. Le pastel vient de graine. On le sème tous les ans "plutôt dans les terres fortes, substantielles et pleines de sels que dans celles qui sont légères et sablonneuses". Le meilleur est celui qui a la feuille "unie et sans poil", le mauvais, une "feuille velue". Aussitôt que le pastel est semé, on le herse en tout sens, de sorte qu'il soit bien couvert. On le laisse germer et pousser ses feuilles jusqu'à la hauteur de deux ou trois doigts, ce qui arrive aux environs de la fin avril en Normandie. On le bêche ensuite, en prenant garde "d'offenser ses feuilles en aucune partie".

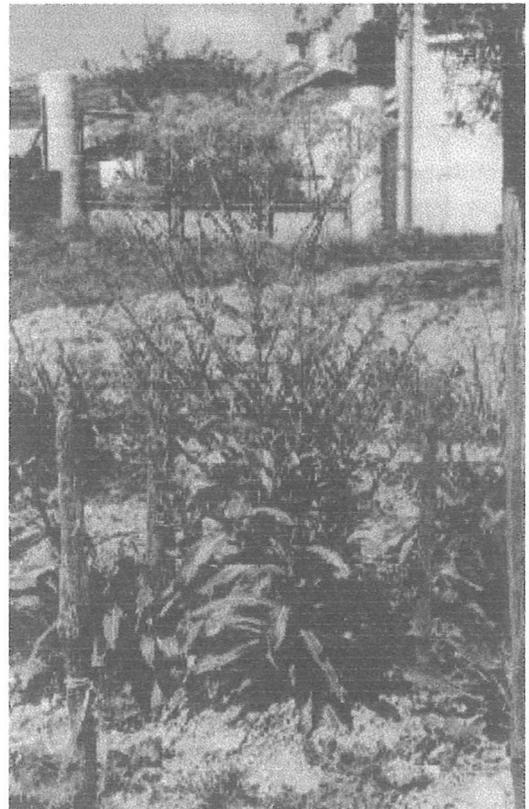
Récolter et moudre la vouède

Peu de temps après la pousse des premières feuilles, soit courant mai, "on cueille les feuilles à mesure qu'elles mûrissent, c'est-à-dire qu'elles commencent à prendre couleur, non au milieu, mais par les bords; elles mûriroient trop, et on ferait une petite récolte, si on attendoit davantage : on les porte à l'ombre et on les mets en tas pour qu'elles se flétrissent; puis on bêche de nouveau le champ, sans blesser la tige ni les racines du pastel qui reste en terre : on recommence ce labour autant de fois qu'on en tire les feuilles... On fait par an quatre à cinq récoltes

³ *La Nouvelle Maison Rustique, ou Economie Générale de tous les Biens de Campagne*, X^e édition, par M. ** (en réalité Liger, héritier intellectuel de Charles Estienne), Paris, 1775, tome I, p. 635

en France, et sept dans les climats qui sont plus chauds (LIGER, Ouvrage cité, I, 634).

Si cultiver la vouède était une activité rémunératrice, récolter cette plante et la préparer n'était pas une mince affaire. Tant que la vouède était en terre, il fallait avoir soin de la sarcler régulièrement. Pour bien la cueillir, il fallait tenir chaque plante séparément à la main, en arracher les feuilles jusqu'à la racine de la tige. Il fallait aussi laisser ces feuilles longuement sécher à l'ombre, ce qui en Normandie n'est pas toujours aisé, l'expérience le montre. Ce n'est qu'après une parfaite dessiccation qu'on pouvait alors les porter au moulin.



Un plan de vouède ou pastel dans un jardin

Les feuilles étant bien séchées, poursuit Liger, "on les pile ou on les fait moudre sous une meule de pierre posée sur son cercle et qu'un cheval tourne sur une grande pierre, qui est pareillement ronde, plus large que la meule, creusée et rebordée dans tout son tour, pour que la meule puisse faire le tour au-dessus, et que l'eau qui sortira des feuilles broyées puisse s'écouler".

Le voilà donc, ce moulin à vouède de Bernières, ce pressoir à plante tinctoriale installé sur le domaine du manoir de La Luzerne. C'est un broyeur, assez semblable, par ses fonctions, au broyeur de pommes familier des habitants du Bessin, mais différent par la technique mise en œuvre : la meule agit verticalement, comme les

meules des broyeurs de pomme circulaires des grandes fermes normandes, mais à l'intérieur d'une même cuve de pierre, et non dans un large chemin de pierre circulaire où plusieurs meules sont entraînées par l'arbre.

Le cultivateur de vouède n'en a pas fini pour autant. "Lorsque les feuilles de pastel sont toutes aplaties sous la meule, on fait arrêter le cheval, on en retourne le pastel, de manière que le suc qui en est exprimé coule dans la partie la plus basse de la pierre; on en ôte ce suc, on nettoie l'endroit, puis on remet les feuilles sous la meule, le dessus dessous, pour les presser encore; ensuite on les met en pile pendant huit ou dix jours pour qu'elles s'égouttent". Il en résulte une sorte de pâte qu'on met en pelotes d'une livre environ chacune : c'est le *pastel en cocs*, ou *cocagnes*. Il faut maintenant faire sécher encore ces boules ou cocagnes en magasin sur des claies, jusqu'en janvier, février ou mars, pour les mieux réduire en poudre. A cette fin, on se sert de masses de bois avec lesquelles on bat les coques. Puis on mélange cette poudre avec de l'eau pendant quatre mois, non sans remuer ce mélange une quarantaine de fois pendant cette durée d'imprégnation. On fait sécher à nouveau la nouvelle pâte ainsi obtenue, qui est maintenant prête au débit, puis à l'usage.

Quand donc le moulin à vouède de Bernières a-t-il cessé de fonctionner ? Au hasard de recherches en archives, un document apparaîtra peut-être un jour, qui évoquera son arrêt. On sait cependant que la culture de la vouède fut abandonnée à un lent dépérissement, malgré des mesures royales de protection. Ce furent les importations d'indigo en provenance de l'Inde et de l'Amérique du Sud qui y mirent fin : l'indigo étant plus riche en "indigotine", cette substance qui produit le bleu tant recherché des drapiers et des teinturiers. Un mémoire manuscrit conservé dans les Archives de l'Académie des sciences et utilisé par Réaumur atteste qu'au début du XVIII^e siècle, déjà, la culture de la vouède était en cours d'abandon dans la Généralité de Caen⁴. Mais les ménagères et les laveuses de linge de métier se sont servi, jusqu'au milieu du XX^e siècle, de ces petites boules de "bleu"⁵, qui donnaient à leurs lessives un aspect plus blanc que ne leur procurait leurs savons de cendre.

Comment, pour conclure, ne point évoquer une figure autrefois bien connue des

⁴ *Sublime Indigo*, catalogue d'exposition, Musées de Marseille, Office du Livre, 1987

⁵ Ces petites boules de « bleu » étaient fabriquées à la fin du 19^{ème} siècle, à Lyon par un certain Guimet, par ailleurs grand collectionneur d'art d'Extrême-Orient. Il fonda le musée parisien qui porte aujourd'hui son nom.

anciens Bernierais, celle de la laveuse ? Telle Madame Barbe, que les grandes familles engageaient pour leur linge de maison. Après avoir rempli les lessiveuses, les avoir fait bouillir dans la cour avec la petite boule de bleu, elles en retiraient le linge, l'essoraient à la main, puis le transportaient à grandes brouettées jusqu'au lavoir. Là, rencontrant leurs pareilles sous l'auvent, à genoux sur un petit meuble de bois comme sur un prie-dieu, face à la mare, elles s'en donnaient à cœur joie, battant draps, serviettes, oreillers et nappes, chemises de nuit, caleçons et bonnets de coton : à grands coups de battoir; sans négliger, pour sûr, de faire travailler aussi leur langue : à grands coups de caquets. Puisqu'il leur incombait de laver le linge sale des autres, pourquoi ne le feraient-elles point aussi comme "en famille" ? ■

A suivre

Jean CUISENIER

ENVIRONNEMENT

A LA DECOUVERTE DES ALGUES DE BERNIERES

Comme chaque année maintenant, Christiane Gardou, Maître de Conférence en botanique à l'université Paris-Sud à Orsay et membre du conseil d'administration de B.O.N., a organisé une balade sur la plage à marée basse pour partir à la découverte des algues de Bernières.

Ce sont ainsi dix-sept personnes qui ont pu, le samedi 18 août dernier, devenir expertes dans l'art de repérer le *xanthoria* à la belle couleur orangée et seul lichen existant à Bernières, le *blidingia minima*, petite algue verte ressemblant à du gazon de mer, ou encore la *dulse rouge* ou *balmaria palmata*, la *dilsea carnosa* ou steack de mer, et autres *litophyllums*.

Il leur a été par contre plus difficile de ne pas échapper à la *sargasse* ou algue japonaise qui prolifère sur toute notre côte, au grand dam des vaillants pêcheurs de bouquets !

Une bien belle sortie sur la plage, permettant de se cultiver tout en se promenant agréablement. ■

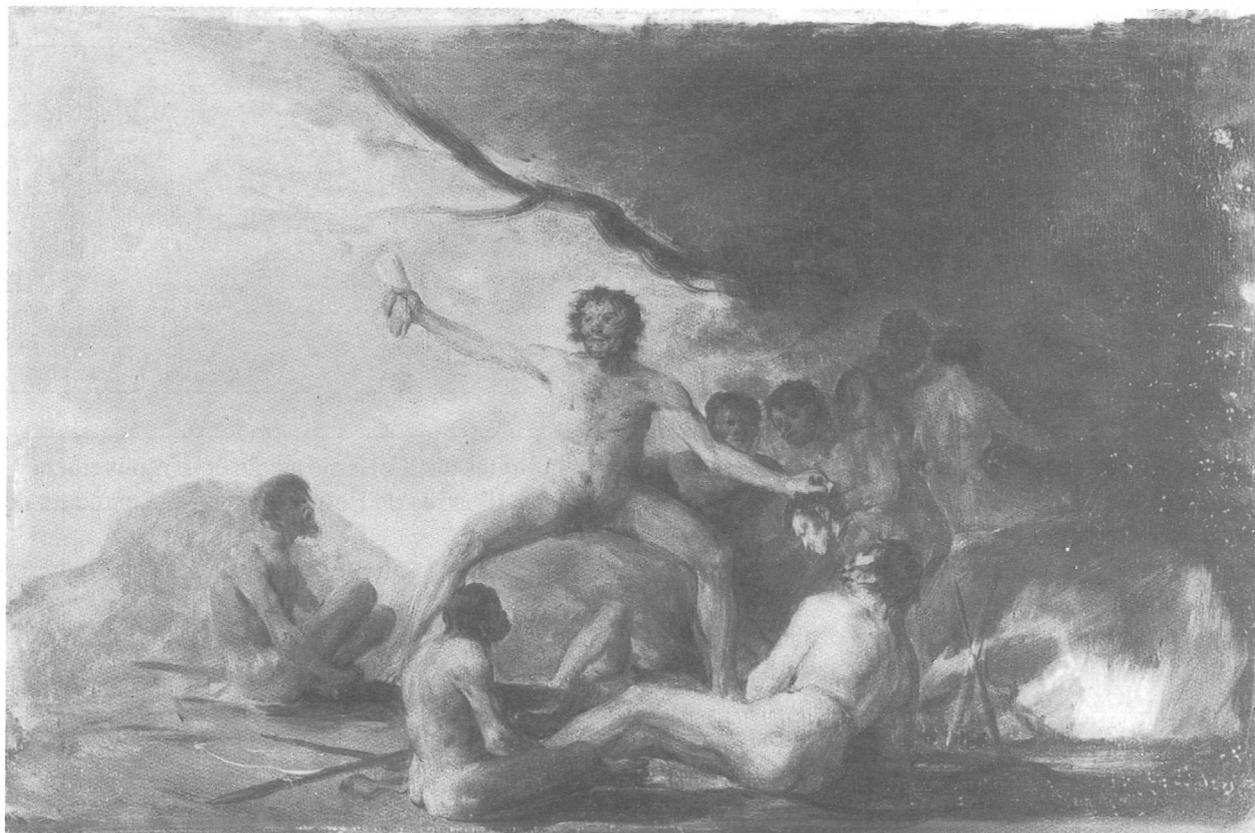
Jean-Paul MAYER

SAINT JEAN DE BRÉBEUF

Informations complémentaires

Dans le précédent numéro de B.O.N. (n°19), François Laburthe-Tolra brossait en quelques pages l'histoire de Jean de Brébeuf, martyrisé au Canada par les Iroquois en 1648 et canonisé en 1930. Il nous livre ici quelques précisions tant iconographiques que bibliographiques sur ce saint patron de la paroisse nouvelle à laquelle appartient Bernières.

L'iconographie concernant Jean de Brébeuf est riche en Normandie : statue moderne dans l'église de Venoux près de Caen, vitrail dans l'église de Saint Fromond dans la Manche, relique dans la chapelle de la Boissaiie près de Condé-sur-Vire. Photos d'un portrait ancien de Brébeuf et de son village huron reconstitué dans *Héritage du Canada*, association canadienne des automobilistes 1979, in *Sélection du Reader Digest*. D'autre part, deux tableaux de Francisco Goya, *Cannibales* et *Cannibales dépeçant leurs victimes*, exposés au musée des Beaux Arts et d'Archéologie de Besançon, ont passé pour la représentation du martyr de nos Jésuites. Cette hypothèse est aujourd'hui abandonnée. Peints vers 1800 avec deux autres toiles semblables (collection particulière de Madrid), ils se rattachent à la thématique de la barbarie souvent présente chez ce peintre (cf *Saturne dévorant ses enfants*). Nous en reproduisons néanmoins un ici en raison de sa qualité.



Francisco GOYA, *Cannibales*. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon.
Cliché Charles Choffet (Besançon)

« Bernières-sur-Mer, des origines à la Révolution »

Il existe fort peu d'ouvrages de référence sur l'histoire de Bernières. L'abbé Marie a certes publié il y a quelques années maintenant nombre d'opuscules de grande qualité sur l'architecture et le patrimoine bernierais mais seul à notre connaissance Hervé Léguillon a effectué un véritable travail d'ensemble sur l'histoire même de Bernières. Cet ouvrage de base, Bernières-sur-Mer, des origines à la Révolution, publié en 1927 et très rapidement épuisé est devenu quasiment introuvable jusqu'à ce qu'il soit tout récemment réédité.

Docteur en droit, avocat au Barreau de Paris et grand amateur de pêche, tant à pied qu'en mer, Hervé Léguillon fut de nombreuses années conseiller municipal de Bernières où il résidait, rue du Castel (l'actuelle rue Hervé Léguillon !) dans la demeure qui est aujourd'hui mairie. Il l'avait en effet léguée, avec nombre d'autres biens mobiliers, à la commune de Bernières.

Passionné par notre histoire, il effectua de longs dépouillements d'archives, recueillit de nombreuses pièces et témoignages et constitua ainsi une masse considérable de notes sur l'évolution historique de Bernières.

Ce fut le père de Jean Cuisenier, bien connu – entre autres, des Bernierais !-, André Cuisenier, qui l'aida à organiser ces notes et à mettre en forme l'ouvrage.

André Cuisenier était professeur agrégé de Lettres, enseignant au lycée Condorcet à Paris. Son père était très lié à Hervé Léguillon. Il résidait dans la Grand Rue, dans la maison familiale de ses parents et grands-parents maternels.

L'ouvrage qui naquit de cette collaboration constitue aujourd'hui une source plus qu'intéressante pour la connaissance de l'histoire de Bernières, des origines jusqu'à la Révolution française. Organisé en vingt-huit chapitres, ou plutôt rubriques, il nous renseigne sur des aspects de Bernières aussi divers que son origine romaine, son église, l'administration de sa paroisse et ses revenus, la vie maritime et les défenses côtières, ou la Seulles et le port de Bernières.

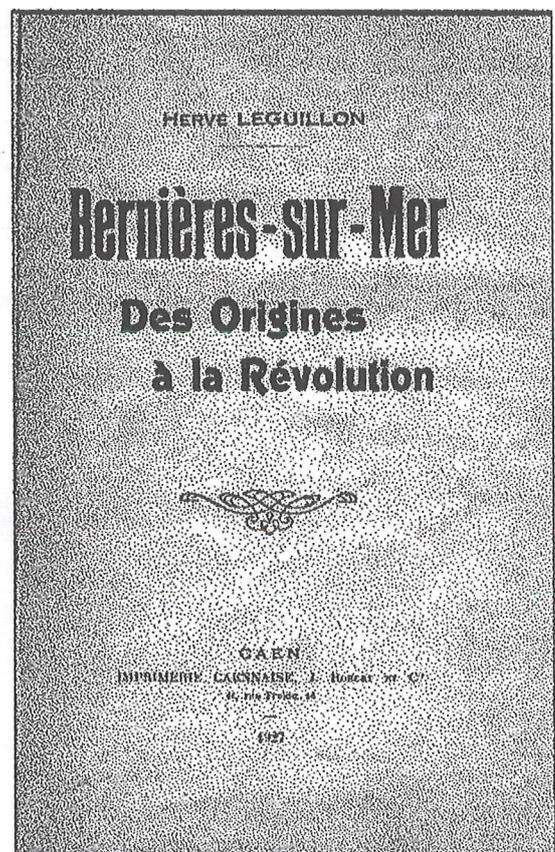
Il nous renseigne sur les confréries, les familles catholiques au XVII^{ème} siècle et le mouvement protestant des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, sur les personnages illustres de Bernières, sur les Seigneurs de Bernières.

Il nous renseigne aussi sur les grandes familles bernieraises, telles les Moisant de Brieux, les Cauvigny, les Touchet ou les Sémilly.

Pour réaliser ce réel travail d'historien, Hervé Léguillon a notamment fréquenté la Bibliothèque Nationale, les Archives Nationales, les Archives Départementales du Calvados, la Bibliothèque et les Archives municipales de Caen. En revanche, il semble qu'il n'ait que fort peu, sinon pas, utilisé les archives diocésaines, ce qui ne semble guère étonnant, lorsque l'on connaît leur inorganisation actuelle et partant, leur très grande difficulté d'accès.

Et c'est là une piste intéressante pour les futurs chercheurs – armés de patience – intéressés par l'histoire de Bernières.

L'ouvrage d'Hervé Léguillon, s'il vient de faire l'objet d'une toute récente réédition, est consultable à la Bibliothèque de Bernières. ■



La charpente de l'église de Bernières

Il y a quatre ans maintenant que paraissait un Itinéraire du Patrimoine consacré à l'église de Bernières. Cette publication, réalisée conjointement par B.O.N. et la Direction régionale des Affaires Culturelles (DRAC), et financée par B.O.N., la DRAC et la Municipalité de Bernières, résultait des travaux conjoints de Jannie Mayer, conservateur en chef du Patrimoine, et de Hervé Pelvillain, conservateur régional de l'Inventaire qui vient de nous quitter en juillet dernier.

Il s'agissait là, comme nous le soulignons dans le bulletin numéro 12 de B.O.N.(décembre 1997), d'une étude menée pour la première fois de façon réellement scientifique par deux historiens de l'art. Elle [ouvrait] un certain nombre de directions de recherches qu'il serait intéressant de développer plus avant.

C'est dans cet esprit que B.O.N. a très fortement soutenu depuis plus d'une année l'idée d'entreprendre une étude scientifique de la charpente de l'église, permettant de progresser dans une datation plus fine de l'édifice.

Cette étude se doit d'être menée en deux temps : un premier consistant dans un relevé précis du plan de la charpente, tant de la nef que du choeur, un second, si besoin est, dans une étude dendrochronologique des bois de charpente.

Et c'est la première partie de cette étude qui vient d'être entreprise.



Relevé de mesures dans la charpente de la nef

Cliché J.M.

Courant décembre, Anne-Sophie Colin, étudiante en cinquième année d'architecture, aidée par quelques bénévoles de B.O.N. et suivant les conseils de Marie-Suzanne de Ponthaud, architecte en chef des Monuments historiques, a effectué un relevé de la charpente de la nef, celui du choeur devant être effectué au printemps prochain. Elle en a dressé les plans, versés depuis au Centre de Recherche sur les Monuments historiques (C.R.M.H.), que nous lui laisserons bien sûr le soin de présenter dans le prochain numéro de B.O.N. Ces relevés vont être prochainement analysés et interprétés par les spécialistes de l'histoire des

charpentes du C.R.M.H. Et c'est à l'issue de cette analyse qu'il sera décidé de réaliser ou non l'étude dendrochronologique.

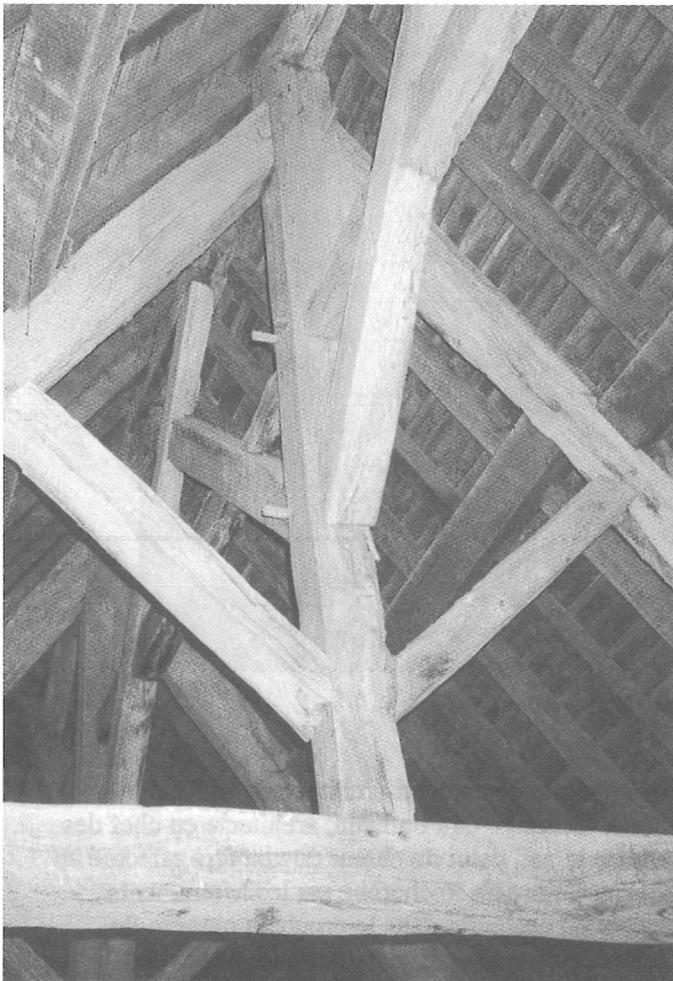
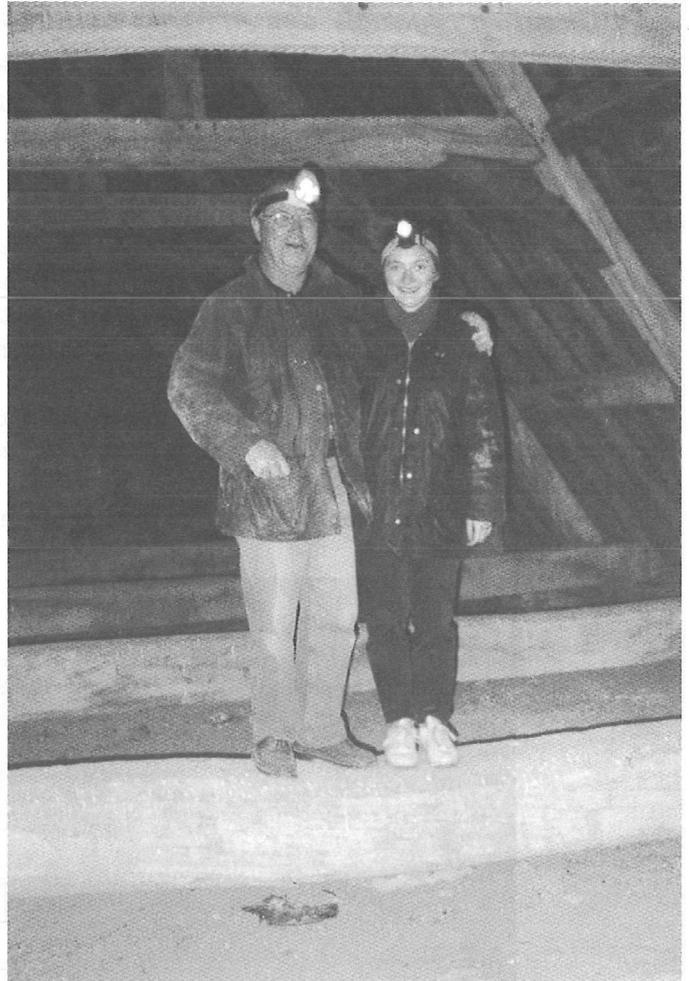
Les résultats de ces investigations feront bien sûr l'objet d'une publication ainsi que d'une information dans ce bulletin.

Soulignons que toute cette première phase d'étude est entièrement réalisée grâce au bénévolat de tous les intervenants qui sont ici chaleureusement remerciés de leur aide si précieuse.

Affaire à suivre.

■
Jean-Paul MAYER

Anne-Sophie Colin et Jean-Paul Mayer
pendant une pose
Cliché J.M.



Détail de la charpente de la nef. On distingue au premier plan un entrait retroussé, surmonté d'un poinçon d'où partent deux jambettes soutenant les arbalétriers.
Cliché A-S.C



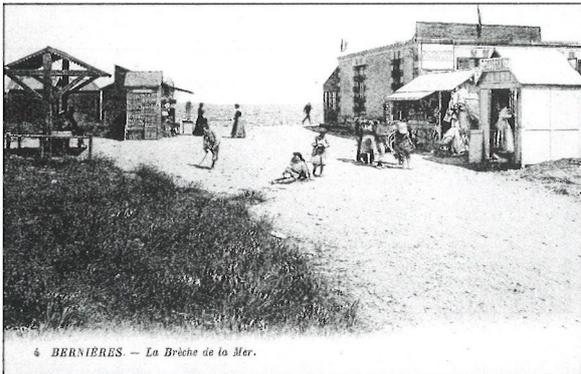
B.O.N. avait édité il y a trois ans maintenant une première série de huit reproductions de cartes postales anciennes, aujourd'hui épuisées. A la demande de nombreux amoureux de Bernières, B.O.N. vient de rééditer cette nouvelle série de huit cartes postales



13 - Bernières - Les Cabines



35 - Bernières-sur-Mer (Calvados) - L'Heure du Bain



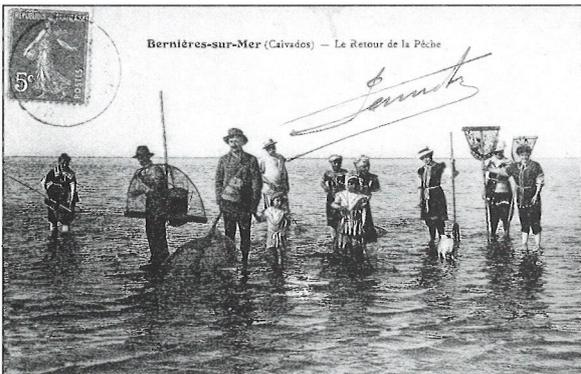
4 BERNIERES - La Brèche de la Mer.



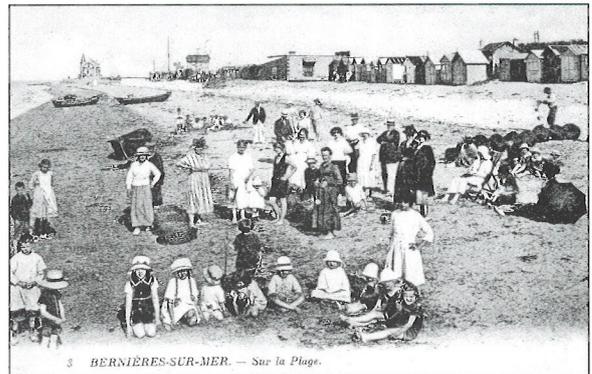
10 - Bernières-sur-Mer (Calvados) - Le Parc du Château



Bernières-sur-Mer (Calvados) - Pêcheuses de crevettes dans les rochers



Bernières-sur-Mer (Calvados) - Le Retour de la Pêche



3 BERNIERES-SUR-MER. - Sur la Plage.

Le lot de 8 cartes, sous pochette plastique : 25F.
La carte à l'unité: 3,50F.

En vente au siège de B.O.N. ainsi que dans différents points de vente à Bernières (liste sur demande)



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

Voie de Débarquement

14990 BERNIÈRES-SUR-MER

LES PRIX, C'EST POUR TOUJOURS.

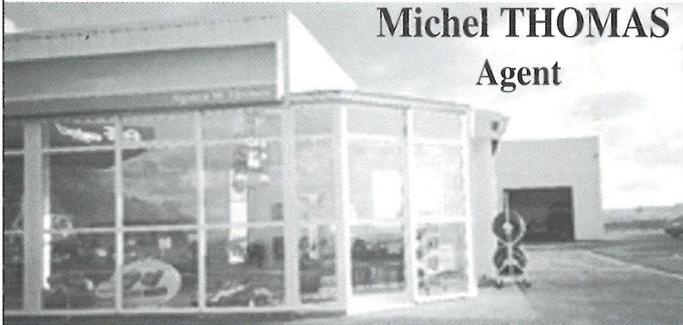


Route de Courseulles
14990 BERNIÈRES-SUR-MER
Tél. 02 31 96 45 43
Fax 02 31 96 46 76

RENAULT

S.A.R.L. Garage

Michel THOMAS
Agent



Gregory D. Coiffure
COIFFEUR-VISAGISTE

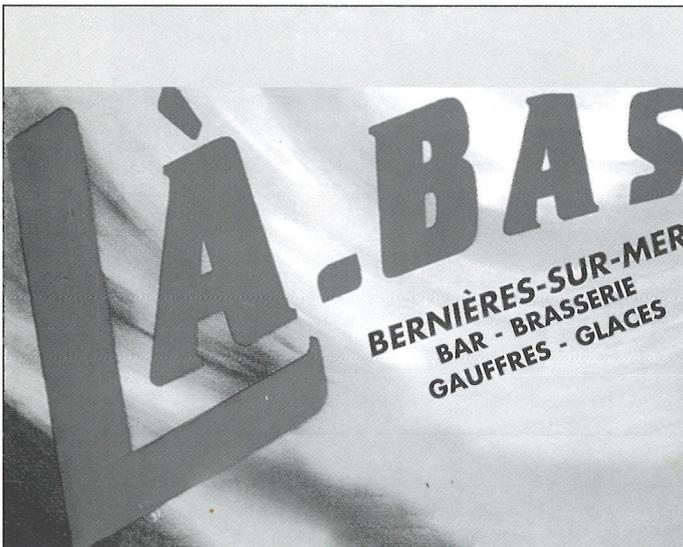
5, rue de l'Abbé Blin
14990 BERNIÈRES SUR MER

Tél. 02 31 36 08 66



BERNIÈRES-PLAGE

- Librairie • Salon de thé
- Lieu de détente à l'entrée de la plage
- Ouvert en Juillet et en Août, l'après-midi et en soirée



Place du 6-Juin • 14990 BERNIÈRES-SUR-MER
Tél. : 02.31.96.45.74



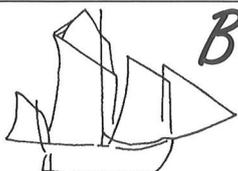
Nouvelle adresse



85, rue Victor-Tesnière
14990 BERNIÈRES-SUR-MER
02.31.36.00.10

Votre agence ERA Bleu Marine vous offre :

- une estimation gratuite de votre bien immobilier
- une garantie de 1 an pour vous et votre acheteur



Bernières
Optique
Nouvelle

Votre publicité, ici ? c'est possible, contactez

Bernières Optique Nouvelle • 114, rue du Rgt de la Chaudière
14990 Bernières-sur-Mer

Association régie par la loi 1901